



Ciment d'Amiante pour couvrir les bouilloires. Presse - Etoupe, Carton et Papier d'Amiante. Boîtes en Amiante à l'épreuve du feu. Coton à sponger, blanc et de couleurs, (spécialité). LAMPES A L'ALBO-CARBON

Lampes à l'Albo-Carbon. Le grand jury de New-York a refusé de prononcer la mise en accusation de certaines compagnies d'éclairage électrique poursuivies, à la requête du maire, M. Grant, pour avoir placé dans les rues de nouveaux poteaux et fils sans l'autorisation requise.

THEO. HAMEL. 44 Côte Lamontagne. VENDREDI, 14 JUNE 1889

LE PROCES DE BOULANGER. Une séance orageuse. Le procès du général Boulanger continue à donner lieu de vives altercations dans la chambre des députés.

Le premier avait déposé sur le bureau de la chambre une demande d'interpellation sur les lenteurs de la Haute Cour.

Le président Méline, entièrement dévoué au ministère, le jeta au panier après avoir déclaré qu'elle lui paraissait anti-parlementaire et anti-constitutionnelle.

M. le président.—Monsieur de Cassagnac, je vous invite à retirer cette parole qui est un outrage à l'autre Chambre.

M. Paul de Cassagnac.—Je retire cette parole devenue ce qu'elle aurait dû être toujours, c'est-à-dire un tribunal respecté et respectable.

M. le président.—Je vous rappelle à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac.—Je retire cette parole devenue ce qu'elle aurait dû être toujours, c'est-à-dire un tribunal respecté et respectable.

M. le président.—Je vous rappelle à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac.—Je retire cette parole devenue ce qu'elle aurait dû être toujours, c'est-à-dire un tribunal respecté et respectable.

M. le président.—Je vous rappelle à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac.—Je retire cette parole devenue ce qu'elle aurait dû être toujours, c'est-à-dire un tribunal respecté et respectable.

M. le président.—Je vous rappelle à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac.—Je retire cette parole devenue ce qu'elle aurait dû être toujours, c'est-à-dire un tribunal respecté et respectable.

M. le président.—Je vous rappelle à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac.—Je retire cette parole devenue ce qu'elle aurait dû être toujours, c'est-à-dire un tribunal respecté et respectable.

M. le président.—Je vous rappelle à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac.—Je retire cette parole devenue ce qu'elle aurait dû être toujours, c'est-à-dire un tribunal respecté et respectable.

M. le président.—Je vous rappelle à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac.—Je retire cette parole devenue ce qu'elle aurait dû être toujours, c'est-à-dire un tribunal respecté et respectable.

M. le président.—Je vous rappelle à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac.—Je retire cette parole devenue ce qu'elle aurait dû être toujours, c'est-à-dire un tribunal respecté et respectable.

M. le président.—Je vous rappelle à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac.—Je retire cette parole devenue ce qu'elle aurait dû être toujours, c'est-à-dire un tribunal respecté et respectable.

M. le président.—Je vous rappelle à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac.—Je retire cette parole devenue ce qu'elle aurait dû être toujours, c'est-à-dire un tribunal respecté et respectable.

M. le président.—Je vous rappelle à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac.—Je retire cette parole devenue ce qu'elle aurait dû être toujours, c'est-à-dire un tribunal respecté et respectable.

M. le président.—Je vous rappelle à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac.—Je retire cette parole devenue ce qu'elle aurait dû être toujours, c'est-à-dire un tribunal respecté et respectable.

M. le président.—Je vous rappelle à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac.—Je retire cette parole devenue ce qu'elle aurait dû être toujours, c'est-à-dire un tribunal respecté et respectable.

M. le président.—Je vous rappelle à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac.—Je retire cette parole devenue ce qu'elle aurait dû être toujours, c'est-à-dire un tribunal respecté et respectable.

M. le président.—Je vous rappelle à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac.—Je retire cette parole devenue ce qu'elle aurait dû être toujours, c'est-à-dire un tribunal respecté et respectable.

M. le président.—Je vous rappelle à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac.—Je retire cette parole devenue ce qu'elle aurait dû être toujours, c'est-à-dire un tribunal respecté et respectable.

M. le président.—Je vous rappelle à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac.—Je retire cette parole devenue ce qu'elle aurait dû être toujours, c'est-à-dire un tribunal respecté et respectable.

M. le président.—Je vous rappelle à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac.—Je retire cette parole devenue ce qu'elle aurait dû être toujours, c'est-à-dire un tribunal respecté et respectable.

M. le président.—Je vous rappelle à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac.—Je retire cette parole devenue ce qu'elle aurait dû être toujours, c'est-à-dire un tribunal respecté et respectable.

M. le président.—Je vous rappelle à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac.—Je retire cette parole devenue ce qu'elle aurait dû être toujours, c'est-à-dire un tribunal respecté et respectable.

M. le président.—Je vous rappelle à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac.—Je retire cette parole devenue ce qu'elle aurait dû être toujours, c'est-à-dire un tribunal respecté et respectable.

M. le président.—Je vous rappelle à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac.—Je retire cette parole devenue ce qu'elle aurait dû être toujours, c'est-à-dire un tribunal respecté et respectable.

M. le président.—Je vous rappelle à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac.—Je retire cette parole devenue ce qu'elle aurait dû être toujours, c'est-à-dire un tribunal respecté et respectable.

M. le président.—Je vous rappelle à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac.—Je retire cette parole devenue ce qu'elle aurait dû être toujours, c'est-à-dire un tribunal respecté et respectable.

M. le président.—Je vous rappelle à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac.—Je retire cette parole devenue ce qu'elle aurait dû être toujours, c'est-à-dire un tribunal respecté et respectable.

LES FILS ELECTRIQUES. Le grand jury de New-York a refusé de prononcer la mise en accusation de certaines compagnies d'éclairage électrique poursuivies, à la requête du maire, M. Grant, pour avoir placé dans les rues de nouveaux poteaux et fils sans l'autorisation requise.

TOUJOURS L'AFFAIRE DES JESUITES. Une grande convention des adversaires du bill des Jésuites s'est réunie à Toronto mardi. Plus de 700 délégués étaient présents.

UN NOUVEL OUVRAGE CANADIEN. L'honorable M. Masson, ancien gouverneur de la province de Québec, vient de doter son pays d'un ouvrage tout à fait intéressant et instructif.

UNE STATUE A LA SALLE. La Salle, ce grand Français du XVIIe siècle, qui, le premier, explora les vallées de l'Ohio et de l'Illinois, qui découvrit l'embouchure du Mississippi et qui acquit à la France la plus belle de ses provinces coloniales.

CHRONIQUE DE L'EXPOSITION. A l'une des extrémités du Champ de Mars, entre le palais des arts libéraux et la tour, à demi dissimulés derrière les arbres à l'épais feuillage, une série de constructions bizarres.

A JOHNSTOWN. Les travaux de déblaiement des ruines de Johnstown ont été, pour ainsi dire, presque complètement suspendus pendant la journée d'hier.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

FRANCE ET RUSSIE. Les journaux russes tiennent un langage extrêmement favorable à la France.

—C'est la tour qui se dresse ! s'est écriée une dame qu'on a vu beaucoup de peine à rassurer. L'Irish-Times apprend que l'on a assuré à Dublin 10 millions de kilogrammes de lard destinés à être expédiés à Paris pendant le cours de l'été et le commencement de l'automne.

Le journal irlandais constate que c'est l'ordre le plus important qui ait été donné en Irlande.

Le pavillon du ministère des finances au Champ de Mars (service des tabacs), attire la foule.

Dans ce pavillon se trouvent de nombreux modèles des diverses machines servant à confectionner le tabac à fumer et à priser, des plans en relief des grandes manufactures de Bordeaux, Nantes, Paris ; on y assiste à la fabrication des cigaretttes et à la mise en paquets du tabac à l'aide de machines perfectionnées.

Un Anglais veut entrer à l'exposition et présente au contrôleur une pièce d'un franc ; celui-ci lui fait observer qu'on ne peut recevoir d'argent, et qu'il doit se munir d'un billet.

Le visiteur s'obstine, et plutôt que de s'adresser à l'un des nombreux camelots qui offrent les tickets, présente successivement une pièce de vingt francs, puis un billet de cent francs, enfin un billet de mille francs.

Le contrôleur, pour couper court, donne un franc à l'un des gardiens de service, qui court chercher un ticket, vendu 60 centimes par les camelots.

L'Anglais prend le ticket, empêche les six sous de monnaie rapportés, remet vingt francs à chacun des deux agents, et est étonné de voir le contrôleur, qui en a été pour ses vingt sous.

LA SAISON D'ÉTÉ AU MAGASIN POPULAIRE. Enseigne du Castor. Rue Notre-Dame, Basse-Ville.

Co magasin se recommande par le beau choix de marchandises pour la saison d'été.

Les dames trouveront dans ce magasin un assortiment des plus complets pour leurs toilettes et à des prix défiant toute compétition.

Un lot de manteaux (Dolmen) des patrons les plus nouveaux, vendus à moitié prix.

L'assortiment de tweeds, serge, pour habillements de messieurs est ce qu'il y a de plus nouveau et de plus varié.

Un tailleur est employé à l'établissement et garanti tous les habillements faits sur commandes.

Les travaux de déblaiement des ruines de Johnstown ont été, pour ainsi dire, presque complètement suspendus pendant la journée d'hier.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

PELERINAGE ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ ST-VINCENT DE PAUL DE QUÉBEC. A BORD DU VAPEUR "BROTHERS" Capt. E. Fortier. La Société Saint-Vincent de Paul de Québec, sous la direction de M. Desjardins, H. Teru, chapelain de la société, fera son pèlerinage annuel à la Bonne Ste-Anne de Beaufort.

Dimanche, le 16 Juin. Un chœur composé des meilleurs chanteurs accompagnera les pèlerins.

Il y aura messe de communion, grand-messe solennelle et salut, et vénération des reliques de la Bonne Ste-Anne.

Tous les membres de la société, avec leurs familles, et de même que le public, sont priés de se joindre à ce pèlerinage.

Le Vapeur "Brothers", capt. E. Fortier, quittera le quai du marché Champlain à six heures et demie, m.

Il aura lieu de beau comme de mauvais temps. J. R. THIBAudeau, Président. 15 juin 1889.—c.c

CARTE. Département des Messieurs. N'OUS désirons avertir nos pratiques et le public en général que ce département est maintenant sous la direction de M. NEED-HAM, Tailleur de grand renom et d'une expérience consommée, arrivé d'Angleterre par le dernier steamer.

FINI ET COUPE GARANTIS. N'OUS AVONS en main un grand choix des Marchandises suivantes: Coatings Noirs, Tweeds Ecosais, Serges Irlandaises, Véritable Tweed d'Haltfax, Tweeds Fantaisie pour Pantalons (Glover, Fry & Cie. 14 juin 1889.

LA SAISON D'ÉTÉ AU MAGASIN POPULAIRE. Enseigne du Castor. Rue Notre-Dame, Basse-Ville.

Co magasin se recommande par le beau choix de marchandises pour la saison d'été.

Les dames trouveront dans ce magasin un assortiment des plus complets pour leurs toilettes et à des prix défiant toute compétition.

Un lot de manteaux (Dolmen) des patrons les plus nouveaux, vendus à moitié prix.

L'assortiment de tweeds, serge, pour habillements de messieurs est ce qu'il y a de plus nouveau et de plus varié.

Un tailleur est employé à l'établissement et garanti tous les habillements faits sur commandes.

Les travaux de déblaiement des ruines de Johnstown ont été, pour ainsi dire, presque complètement suspendus pendant la journée d'hier.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.

Le reste de la journée a été consacré au paiement des ouvriers, qui avaient été employés, jusqu'ici, comme on sait, par le comité général de secours.



ANNONCES NOUVELLES

Université Laval... C. K. Ladame, Avia-Henry A. Béland, A. E. Roumillac, Rodans, Jersey - J. A. Fortin, Tapia, etc., à bas prix. - G. Forry & Cie, Cour Supérieure.

EXTRA

LES FRANÇAIS DE QUEBEC

La Société Française de Québec a reçu communication par l'entremise de M. le comte de Louvières de la lettre suivante : Québec, le 17 mai 1889.

Monsieur le Gérant du Consulat général de France à Québec.

Monsieur, La colonie française de Québec, réunie sous votre présidence au Consulat de France, a adressé à M. le Président de la République, à l'occasion de la célébration du centenaire de 1789 et de l'inauguration de l'Exposition universelle, avec l'expression de ses sentiments patriotiques, l'hommage de son respect pour sa personne.

Le président a été très touché de cette démonstration, et m'a chargé de vous en adresser ses remerciements et de vous prier de les transmettre à la colonie.

Recevez, monsieur, les assurances de ma considération distinguée. (Signé) E. SCHELLER.

Le Saint-Père

Londres, 14.—Une dépêche de Rome adressée au Lancet mande que le Pape est bien porteur.

La grève en Ecosse

Glasgow, 14.—La grève des ouvriers des docks sur la Clyde ne ralentit pas. Il y a au moins 6,000 hommes dans le port qui ont quitté l'ouvrage.

Les grévistes ont arrêté et incendié un train dans lequel on transportait des provisions aux journaliers dans les hangars de la ligne Anchor.

Le procès de Boulanger

Paris, 14.—La commission Boulanger termine son rapport samedi. Le procès commencera au mois d'août. On pense que les chefs d'accusation sont peu importants, mais ils seront suffisants pour obtenir une sentence rendant le général inéligible à aucun emploi.

Stanley

Londres, 14.—Quant aux nouvelles reçues de Zanzibar au sujet de Stanley, Sir Francis De Winton, président du comité de secours d'Émin pacha, pense qu'il n'a commis aucune erreur de date, il croit que ce doit être le 2 février. Il est aussi d'avis que Stanley est mis pour Nelson, qui le nom d'un des officiers de Stanley.

Sir Francis pense que Stanley se dirige maintenant vers Nisabala, à l'extrémité sud de Victoria Nyanza, on l'y a un dépôt de provisions pour plus d'une année. Il espère que l'explorateur est déjà arrivé à cet endroit. Il dit que Stanley pourrait se rendre là par eau en partant de Unyara, et que s'il a fini ainsi, la plus grande difficulté de l'entreprise est maintenant surmontée.

Le canal de Panama

Paris, 14.—Le gouvernement a déposé hier à la Chambre des Députés son projet de loi pour venir au secours du canal de Panama. Ce projet de loi donne le pouvoir aux liquidateurs de la compagnie de placer, dans les meilleures conditions possibles les 800,000 obligations qui n'ont pas encore été souscrites. Il autorise aussi une souscription de 34,000,000 de francs pour l'entretien de l'ouvrage en attendant le résultat de l'enquête sur la question de terminer le canal.

M. Gladstone

Londres, 14.—M. Gladstone a continué hier sa tournée électorale et a prononcé des discours à Truro, St-Austell et Bodmin. Il a reçu des ovations partout. Au moment où M. Gladstone passait hier à Wadebridge, Cornwall, un projectile, que l'on croit être une cartouche, a été lancé sur sa voiture.

Cet incident n'a nullement impressionné M. Gladstone, mais la police pense que c'est un attentat contre sa vie et cherche à opérer l'arrestation de l'individu qui a lancé le projectile.

Lord Lansdowne

Londres, 14.—Le juge Curran, siégeant à Coheriver en Irlande, a dénoncé l'indignation de lord Lansdowne d'accepter les conditions offertes par les lords sur la ferme Lugganagh, et a déclaré qu'il ne permettrait pas aux lords de se servir de cette ferme comme une simple machine pour percevoir leurs redevances. Il a prononcé jugement contre l'agent de lord Lansdowne et a accordé aux fermiers des conditions plus faciles que celles qu'ils avaient offertes eux-mêmes volontairement.

Arrestation de journalistes

Trieste, 14.—L'éditeur et les rédacteurs du journal irrédentiste italien *Indipendente*, publié ici, ont été arrêtés. C'est la découverte de documents criminels qui a été la cause de cette arrestation.

QUINTE ASSASSINAT

Un père tué sa femme et ses enfants et se suicida.

Paris, 14.—Une famille Groggeorge, composée du père, de la mère et de cinq enfants, habitait une maison presque isolée à l'extrémité du hameau de Rougeville (Meurthe-et-Moselle). L'autre matin, à onze heures, deux voisins s'entretenant au bruit ont pénétré dans la maison. Ils ont trouvé la mère et ses cinq enfants morts assassinés, portant tous les mêmes blessures, faites avec une hache, dont les coups avaient été assésés du côté contondant.

L'acte de ce quintuple assassinat est le père lui-même. Groggeorge était ivrogo et brutal; il maltraitait souvent sa femme, dont la conduite était irréprochable. On suppose que le misérable a accompli son crime dans un accès de délire alcoolique. Il a frappé ses victimes, à en juger par la disposition des cadavres, pendant leur sommeil, successivement et par degré d'âge. Ils avaient tous la tête brisée et le crâne enfoncé. L'assassin ne s'est servi du tranchant de l'arme que pour son avant-dernier enfant, dont il avait presque détaché la tête du tronc. On a abominablement massacré Groggeorge et allé se pendre dans son grenier.

Lord A. P. Cecil au voyage

Kingston, 14.—Lord A. P. Cecil, évêque missionnaire, s'est enlevé à Southampton mercredi soir. Il était dans une embarcation lorsque celle-ci chavira tout à coup. Il se dirigea à la nage vers le rivage lorsqu'il leva les mains et disparut pour ne plus revenir à la surface de l'eau. On suppose qu'il a été saisi par des crampes.

Lord Cecil était âgé de 48 ans et passait son temps à prêcher l'Évangile au Canada et aux États-Unis. Il était fils du marquis d'Exeter. Il a quitté la ville de Québec parce qu'on lui avait refusé la

ANNONCES NOUVELLES

Université Laval... C. K. Ladame, Avia-Henry A. Béland, A. E. Roumillac, Rodans, Jersey - J. A. Fortin, Tapia, etc., à bas prix. - G. Forry & Cie, Cour Supérieure.

EXTRA

LES FRANÇAIS DE QUEBEC

La Société Française de Québec a reçu communication par l'entremise de M. le comte de Louvières de la lettre suivante : Québec, le 17 mai 1889.

Monsieur le Gérant du Consulat général de France à Québec.

Monsieur, La colonie française de Québec, réunie sous votre présidence au Consulat de France, a adressé à M. le Président de la République, à l'occasion de la célébration du centenaire de 1789 et de l'inauguration de l'Exposition universelle, avec l'expression de ses sentiments patriotiques, l'hommage de son respect pour sa personne.

Le président a été très touché de cette démonstration, et m'a chargé de vous en adresser ses remerciements et de vous prier de les transmettre à la colonie.

Recevez, monsieur, les assurances de ma considération distinguée. (Signé) E. SCHELLER.

Le Saint-Père

Londres, 14.—Une dépêche de Rome adressée au Lancet mande que le Pape est bien porteur.

La grève en Ecosse

Glasgow, 14.—La grève des ouvriers des docks sur la Clyde ne ralentit pas. Il y a au moins 6,000 hommes dans le port qui ont quitté l'ouvrage.

Les grévistes ont arrêté et incendié un train dans lequel on transportait des provisions aux journaliers dans les hangars de la ligne Anchor.

Le procès de Boulanger

Paris, 14.—La commission Boulanger termine son rapport samedi. Le procès commencera au mois d'août. On pense que les chefs d'accusation sont peu importants, mais ils seront suffisants pour obtenir une sentence rendant le général inéligible à aucun emploi.

Stanley

Londres, 14.—Quant aux nouvelles reçues de Zanzibar au sujet de Stanley, Sir Francis De Winton, président du comité de secours d'Émin pacha, pense qu'il n'a commis aucune erreur de date, il croit que ce doit être le 2 février. Il est aussi d'avis que Stanley est mis pour Nelson, qui le nom d'un des officiers de Stanley.

Sir Francis pense que Stanley se dirige maintenant vers Nisabala, à l'extrémité sud de Victoria Nyanza, on l'y a un dépôt de provisions pour plus d'une année. Il espère que l'explorateur est déjà arrivé à cet endroit. Il dit que Stanley pourrait se rendre là par eau en partant de Unyara, et que s'il a fini ainsi, la plus grande difficulté de l'entreprise est maintenant surmontée.

Le canal de Panama

Paris, 14.—Le gouvernement a déposé hier à la Chambre des Députés son projet de loi pour venir au secours du canal de Panama. Ce projet de loi donne le pouvoir aux liquidateurs de la compagnie de placer, dans les meilleures conditions possibles les 800,000 obligations qui n'ont pas encore été souscrites. Il autorise aussi une souscription de 34,000,000 de francs pour l'entretien de l'ouvrage en attendant le résultat de l'enquête sur la question de terminer le canal.

M. Gladstone

Londres, 14.—M. Gladstone a continué hier sa tournée électorale et a prononcé des discours à Truro, St-Austell et Bodmin. Il a reçu des ovations partout. Au moment où M. Gladstone passait hier à Wadebridge, Cornwall, un projectile, que l'on croit être une cartouche, a été lancé sur sa voiture.

Cet incident n'a nullement impressionné M. Gladstone, mais la police pense que c'est un attentat contre sa vie et cherche à opérer l'arrestation de l'individu qui a lancé le projectile.

Lord Lansdowne

Londres, 14.—Le juge Curran, siégeant à Coheriver en Irlande, a dénoncé l'indignation de lord Lansdowne d'accepter les conditions offertes par les lords sur la ferme Lugganagh, et a déclaré qu'il ne permettrait pas aux lords de se servir de cette ferme comme une simple machine pour percevoir leurs redevances. Il a prononcé jugement contre l'agent de lord Lansdowne et a accordé aux fermiers des conditions plus faciles que celles qu'ils avaient offertes eux-mêmes volontairement.

Arrestation de journalistes

Trieste, 14.—L'éditeur et les rédacteurs du journal irrédentiste italien *Indipendente*, publié ici, ont été arrêtés. C'est la découverte de documents criminels qui a été la cause de cette arrestation.

QUINTE ASSASSINAT

Un père tué sa femme et ses enfants et se suicida.

Paris, 14.—Une famille Groggeorge, composée du père, de la mère et de cinq enfants, habitait une maison presque isolée à l'extrémité du hameau de Rougeville (Meurthe-et-Moselle). L'autre matin, à onze heures, deux voisins s'entretenant au bruit ont pénétré dans la maison. Ils ont trouvé la mère et ses cinq enfants morts assassinés, portant tous les mêmes blessures, faites avec une hache, dont les coups avaient été assésés du côté contondant.

L'acte de ce quintuple assassinat est le père lui-même. Groggeorge était ivrogo et brutal; il maltraitait souvent sa femme, dont la conduite était irréprochable. On suppose que le misérable a accompli son crime dans un accès de délire alcoolique. Il a frappé ses victimes, à en juger par la disposition des cadavres, pendant leur sommeil, successivement et par degré d'âge. Ils avaient tous la tête brisée et le crâne enfoncé. L'assassin ne s'est servi du tranchant de l'arme que pour son avant-dernier enfant, dont il avait presque détaché la tête du tronc. On a abominablement massacré Groggeorge et allé se pendre dans son grenier.

Lord A. P. Cecil au voyage

Kingston, 14.—Lord A. P. Cecil, évêque missionnaire, s'est enlevé à Southampton mercredi soir. Il était dans une embarcation lorsque celle-ci chavira tout à coup. Il se dirigea à la nage vers le rivage lorsqu'il leva les mains et disparut pour ne plus revenir à la surface de l'eau. On suppose qu'il a été saisi par des crampes.

Lord Cecil était âgé de 48 ans et passait son temps à prêcher l'Évangile au Canada et aux États-Unis. Il était fils du marquis d'Exeter. Il a quitté la ville de Québec parce qu'on lui avait refusé la

ANNONCES NOUVELLES

Université Laval... C. K. Ladame, Avia-Henry A. Béland, A. E. Roumillac, Rodans, Jersey - J. A. Fortin, Tapia, etc., à bas prix. - G. Forry & Cie, Cour Supérieure.

EXTRA

LES FRANÇAIS DE QUEBEC

La Société Française de Québec a reçu communication par l'entremise de M. le comte de Louvières de la lettre suivante : Québec, le 17 mai 1889.

Monsieur le Gérant du Consulat général de France à Québec.

Monsieur, La colonie française de Québec, réunie sous votre présidence au Consulat de France, a adressé à M. le Président de la République, à l'occasion de la célébration du centenaire de 1789 et de l'inauguration de l'Exposition universelle, avec l'expression de ses sentiments patriotiques, l'hommage de son respect pour sa personne.

Le président a été très touché de cette démonstration, et m'a chargé de vous en adresser ses remerciements et de vous prier de les transmettre à la colonie.

Recevez, monsieur, les assurances de ma considération distinguée. (Signé) E. SCHELLER.

Le Saint-Père

Londres, 14.—Une dépêche de Rome adressée au Lancet mande que le Pape est bien porteur.

La grève en Ecosse

Glasgow, 14.—La grève des ouvriers des docks sur la Clyde ne ralentit pas. Il y a au moins 6,000 hommes dans le port qui ont quitté l'ouvrage.

Les grévistes ont arrêté et incendié un train dans lequel on transportait des provisions aux journaliers dans les hangars de la ligne Anchor.

Le procès de Boulanger

Paris, 14.—La commission Boulanger termine son rapport samedi. Le procès commencera au mois d'août. On pense que les chefs d'accusation sont peu importants, mais ils seront suffisants pour obtenir une sentence rendant le général inéligible à aucun emploi.

Stanley

Londres, 14.—Quant aux nouvelles reçues de Zanzibar au sujet de Stanley, Sir Francis De Winton, président du comité de secours d'Émin pacha, pense qu'il n'a commis aucune erreur de date, il croit que ce doit être le 2 février. Il est aussi d'avis que Stanley est mis pour Nelson, qui le nom d'un des officiers de Stanley.

Sir Francis pense que Stanley se dirige maintenant vers Nisabala, à l'extrémité sud de Victoria Nyanza, on l'y a un dépôt de provisions pour plus d'une année. Il espère que l'explorateur est déjà arrivé à cet endroit. Il dit que Stanley pourrait se rendre là par eau en partant de Unyara, et que s'il a fini ainsi, la plus grande difficulté de l'entreprise est maintenant surmontée.

Le canal de Panama

Paris, 14.—Le gouvernement a déposé hier à la Chambre des Députés son projet de loi pour venir au secours du canal de Panama. Ce projet de loi donne le pouvoir aux liquidateurs de la compagnie de placer, dans les meilleures conditions possibles les 800,000 obligations qui n'ont pas encore été souscrites. Il autorise aussi une souscription de 34,000,000 de francs pour l'entretien de l'ouvrage en attendant le résultat de l'enquête sur la question de terminer le canal.

M. Gladstone

Londres, 14.—M. Gladstone a continué hier sa tournée électorale et a prononcé des discours à Truro, St-Austell et Bodmin. Il a reçu des ovations partout. Au moment où M. Gladstone passait hier à Wadebridge, Cornwall, un projectile, que l'on croit être une cartouche, a été lancé sur sa voiture.

Cet incident n'a nullement impressionné M. Gladstone, mais la police pense que c'est un attentat contre sa vie et cherche à opérer l'arrestation de l'individu qui a lancé le projectile.

Lord Lansdowne

Londres, 14.—Le juge Curran, siégeant à Coheriver en Irlande, a dénoncé l'indignation de lord Lansdowne d'accepter les conditions offertes par les lords sur la ferme Lugganagh, et a déclaré qu'il ne permettrait pas aux lords de se servir de cette ferme comme une simple machine pour percevoir leurs redevances. Il a prononcé jugement contre l'agent de lord Lansdowne et a accordé aux fermiers des conditions plus faciles que celles qu'ils avaient offertes eux-mêmes volontairement.

Arrestation de journalistes

Trieste, 14.—L'éditeur et les rédacteurs du journal irrédentiste italien *Indipendente*, publié ici, ont été arrêtés. C'est la découverte de documents criminels qui a été la cause de cette arrestation.

QUINTE ASSASSINAT

Un père tué sa femme et ses enfants et se suicida.

Paris, 14.—Une famille Groggeorge, composée du père, de la mère et de cinq enfants, habitait une maison presque isolée à l'extrémité du hameau de Rougeville (Meurthe-et-Moselle). L'autre matin, à onze heures, deux voisins s'entretenant au bruit ont pénétré dans la maison. Ils ont trouvé la mère et ses cinq enfants morts assassinés, portant tous les mêmes blessures, faites avec une hache, dont les coups avaient été assésés du côté contondant.

L'acte de ce quintuple assassinat est le père lui-même. Groggeorge était ivrogo et brutal; il maltraitait souvent sa femme, dont la conduite était irréprochable. On suppose que le misérable a accompli son crime dans un accès de délire alcoolique. Il a frappé ses victimes, à en juger par la disposition des cadavres, pendant leur sommeil, successivement et par degré d'âge. Ils avaient tous la tête brisée et le crâne enfoncé. L'assassin ne s'est servi du tranchant de l'arme que pour son avant-dernier enfant, dont il avait presque détaché la tête du tronc. On a abominablement massacré Groggeorge et allé se pendre dans son grenier.

Lord A. P. Cecil au voyage

Kingston, 14.—Lord A. P. Cecil, évêque missionnaire, s'est enlevé à Southampton mercredi soir. Il était dans une embarcation lorsque celle-ci chavira tout à coup. Il se dirigea à la nage vers le rivage lorsqu'il leva les mains et disparut pour ne plus revenir à la surface de l'eau. On suppose qu'il a été saisi par des crampes.

Lord Cecil était âgé de 48 ans et passait son temps à prêcher l'Évangile au Canada et aux États-Unis. Il était fils du marquis d'Exeter. Il a quitté la ville de Québec parce qu'on lui avait refusé la

ANNONCES NOUVELLES

Université Laval... C. K. Ladame, Avia-Henry A. Béland, A. E. Roumillac, Rodans, Jersey - J. A. Fortin, Tapia, etc., à bas prix. - G. Forry & Cie, Cour Supérieure.

EXTRA

LES FRANÇAIS DE QUEBEC

La Société Française de Québec a reçu communication par l'entremise de M. le comte de Louvières de la lettre suivante : Québec, le 17 mai 1889.

Monsieur le Gérant du Consulat général de France à Québec.

Monsieur, La colonie française de Québec, réunie sous votre présidence au Consulat de France, a adressé à M. le Président de la République, à l'occasion de la célébration du centenaire de 1789 et de l'inauguration de l'Exposition universelle, avec l'expression de ses sentiments patriotiques, l'hommage de son respect pour sa personne.

Le président a été très touché de cette démonstration, et m'a chargé de vous en adresser ses remerciements et de vous prier de les transmettre à la colonie.

Recevez, monsieur, les assurances de ma considération distinguée. (Signé) E. SCHELLER.

Le Saint-Père

Londres, 14.—Une dépêche de Rome adressée au Lancet mande que le Pape est bien porteur.

La grève en Ecosse

Glasgow, 14.—La grève des ouvriers des docks sur la Clyde ne ralentit pas. Il y a au moins 6,000 hommes dans le port qui ont quitté l'ouvrage.

Les grévistes ont arrêté et incendié un train dans lequel on transportait des provisions aux journaliers dans les hangars de la ligne Anchor.

Le procès de Boulanger

Paris, 14.—La commission Boulanger termine son rapport samedi. Le procès commencera au mois d'août. On pense que les chefs d'accusation sont peu importants, mais ils seront suffisants pour obtenir une sentence rendant le général inéligible à aucun emploi.

Stanley

Londres, 14.—Quant aux nouvelles reçues de Zanzibar au sujet de Stanley, Sir Francis De Winton, président du comité de secours d'Émin pacha, pense qu'il n'a commis aucune erreur de date, il croit que ce doit être le 2 février. Il est aussi d'avis que Stanley est mis pour Nelson, qui le nom d'un des officiers de Stanley.

Sir Francis pense que Stanley se dirige maintenant vers Nisabala, à l'extrémité sud de Victoria Nyanza, on l'y a un dépôt de provisions pour plus d'une année. Il espère que l'explorateur est déjà arrivé à cet endroit. Il dit que Stanley pourrait se rendre là par eau en partant de Unyara, et que s'il a fini ainsi, la plus grande difficulté de l'entreprise est maintenant surmontée.

Le canal de Panama

Paris, 14.—Le gouvernement a déposé hier à la Chambre des Députés son projet de loi pour venir au secours du canal de Panama. Ce projet de loi donne le pouvoir aux liquidateurs de la compagnie de placer, dans les meilleures conditions possibles les 800,000 obligations qui n'ont pas encore été souscrites. Il autorise aussi une souscription de 34,000,000 de francs pour l'entretien de l'ouvrage en attendant le résultat de l'enquête sur la question de terminer le canal.

M. Gladstone

Londres, 14.—M. Gladstone a continué hier sa tournée électorale et a prononcé des discours à Truro, St-Austell et Bodmin. Il a reçu des ovations partout. Au moment où M. Gladstone passait hier à Wadebridge, Cornwall, un projectile, que l'on croit être une cartouche, a été lancé sur sa voiture.

Cet incident n'a nullement impressionné M. Gladstone, mais la police pense que c'est un attentat contre sa vie et cherche à opérer l'arrestation de l'individu qui a lancé le projectile.

Lord Lansdowne

Londres, 14.—Le juge Curran, siégeant à Coheriver en Irlande, a dénoncé l'indignation de lord Lansdowne d'accepter les conditions offertes par les lords sur la ferme Lugganagh, et a déclaré qu'il ne permettrait pas aux lords de se servir de cette ferme comme une simple machine pour percevoir leurs redevances. Il a prononcé jugement contre l'agent de lord Lansdowne et a accordé aux fermiers des conditions plus faciles que celles qu'ils avaient offertes eux-mêmes volontairement.

Arrestation de journalistes

Trieste, 14.—L'éditeur et les rédacteurs du journal irrédentiste italien *Indipendente*, publié ici, ont été arrêtés. C'est la découverte de documents criminels qui a été la cause de cette arrestation.

QUINTE ASSASSINAT

Un père tué sa femme et ses enfants et se suicida.

Paris, 14.—Une famille Groggeorge, composée du père, de la mère et de cinq enfants, habitait une maison presque isolée à l'extrémité du hameau de Rougeville (Meurthe-et-Moselle). L'autre matin, à onze heures, deux voisins s'entretenant au bruit ont pénétré dans la maison. Ils ont trouvé la mère et ses cinq enfants morts assassinés, portant tous les mêmes blessures, faites avec une hache, dont les coups avaient été assésés du côté contondant.

L'acte de ce quintuple assassinat est le père lui-même. Groggeorge était ivrogo et brutal; il maltraitait souvent sa femme, dont la conduite était irréprochable. On suppose que le misérable a accompli son crime dans un accès de délire alcoolique. Il a frappé ses victimes, à en juger par la disposition des cadavres, pendant leur sommeil, successivement et par degré d'âge. Ils avaient tous la tête brisée et le crâne enfoncé. L'assassin ne s'est servi du tranchant de l'arme que pour son avant-dernier enfant, dont il avait presque détaché la tête du tronc. On a abominablement massacré Groggeorge et allé se pendre dans son grenier.

Lord A. P. Cecil au voyage

Kingston, 14.—Lord A. P. Cecil, évêque missionnaire, s'est enlevé à Southampton mercredi soir. Il était dans une embarcation lorsque celle-ci chavira tout à coup. Il se dirigea à la nage vers le rivage lorsqu'il leva les mains et disparut pour ne plus revenir à la surface de l'eau. On suppose qu'il a été saisi par des crampes.

Lord Cecil était âgé de 48 ans et passait son temps à prêcher l'Évangile au Canada et aux États-Unis. Il était fils du marquis d'Exeter. Il a quitté la ville de Québec parce qu'on lui avait refusé la

ANNONCES NOUVELLES

Université Laval... C. K. Ladame, Avia-Henry A. Béland, A. E. Roumillac, Rodans, Jersey - J. A. Fortin, Tapia, etc., à bas prix. - G. Forry & Cie, Cour Supérieure.

EXTRA

LES FRANÇAIS DE QUEBEC

La Société Française de Québec a reçu communication par l'entremise de M. le comte de Louvières de la lettre suivante : Québec, le 17 mai 1889.

Monsieur le Gérant du Consulat général de France à Québec.

Monsieur, La colonie française de Québec, réunie sous votre présidence au Consulat de France, a adressé à M. le Président de la République, à l'occasion de la célébration du centenaire de 1789 et de l'inauguration de l'Exposition universelle, avec l'expression de ses sentiments patriotiques, l'hommage de son respect pour sa personne.

Le président a été très touché de cette démonstration, et m'a chargé de vous en adresser ses remerciements et de vous prier de les transmettre à la colonie.

Recevez, monsieur, les assurances de ma considération distinguée. (Signé) E. SCHELLER.

Le Saint-Père

Londres, 14.—Une dépêche de Rome adressée au Lancet mande que le Pape est bien porteur.

La grève en Ecosse

Glasgow, 14.—La grève des ouvriers des docks sur la Clyde ne ralentit pas. Il y a au moins 6,000 hommes dans le port qui ont quitté l'ouvrage.

Les grévistes ont arrêté et incendié un train dans lequel on transportait des provisions aux journaliers dans les hangars de la ligne Anchor.

Le procès de Boulanger

Paris, 14.—La commission Boulanger termine son rapport samedi. Le procès commencera au mois d'août. On pense que les chefs d'accusation sont peu importants, mais ils seront suffisants pour obtenir une sentence rendant le général inéligible à aucun emploi.

Stanley

Londres, 14.—Quant aux nouvelles reçues de Zanzibar au sujet de Stanley, Sir Francis De Winton, président du comité de secours d'Émin pacha, pense qu'il n'a commis aucune erreur de date, il croit que ce doit être le 2 février. Il est aussi d'avis que Stanley est mis pour Nelson, qui le nom d'un des officiers de Stanley.

Sir Francis pense que Stanley se dirige maintenant vers Nisabala, à l'extrémité sud de Victoria Nyanza, on l'y a un dépôt de provisions pour plus d'une année. Il espère que l'explorateur est déjà arrivé à cet endroit. Il dit que Stanley pourrait se rendre là par eau en partant de Unyara, et que s'il a fini ainsi, la plus grande difficulté de l'entreprise est maintenant surmontée.

Le canal de Panama